

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2025
Publication : 28/03/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du lundi 24 mars 2025

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	15	17

Date de la convocation : 18 mars 2025

Date d'affichage de l'ordre du jour : 18 mars 2025

L'an deux-mil-vingt-cinq, le vingt-quatre mars à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul COUILLER, Maire.

Présents :

Madame Claude BOULIER, Monsieur Michel BRUNG, Monsieur Daniel CALTOT, Monsieur Philippe CAUCHOIS, Monsieur Jean-Paul COUILLER, Madame Nathalie DELESTRE, Monsieur Vincent GAUDICHON, Madame Annick KOECHLER, Madame Annie LECOQ, Monsieur Olivier ORIENT, Madame Marie-Claire OSMONT, Monsieur Frédéric POTHÉRAT, Monsieur Daniel RAIMBAULT, Madame Géraldine SAHUT et Madame Christine TALBOT.

Absents excusés :

Monsieur Rémy JAMES a donné pouvoir à Monsieur Daniel CALTOT, Madame Mélanie DECURE, Madame Amélie NÉE, Monsieur Daniel PELFRÈNE a donné pouvoir à Monsieur Vincent GAUDICHON

Secrétaire de séance :

Monsieur Philippe CAUCHOIS a été nommé secrétaire de séance.

2025/22 – DEMANDE DE SUBVENTION – ASSOCIATION TERRES DE JIM 2025

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention de l'Association « Terres de Jim 2025 ».

En effet cette association représentera l'agriculture Normande et Seinomarine lors de l'organisation du Festival agricole d'Europe « Les Terres de Jim » qui se déroulera près de Rouen.

En contrepartie, le soutien de la commune sera visible sur les réseaux sociaux et 4 billets d'entrée seront offerts à la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 13 voix pour et 4 abstentions :

- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle de 150 € à l'association « Terres de Jim 2025 »
- **DIT** que cette dépense sera inscrite au compte 65748 du budget 2025.

Le secrétaire de séance, Philippe Cauchois



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Paul COUILLER

